

## Une convention pour plus de sécurité dans les transports

*La Ville de Clermont-Ferrand et T2C signent un partenariat pour renforcer leur coopération.*

Depuis 2015, la Ville de Clermont-Ferrand fait de la tranquillité publique une de ses priorités. Cette stratégie passe par le déploiement de caméras de vidéo-protection, l'acquisition de pistolets à impulsion électrique pour la police municipale, la création d'un centre de supervision urbaine, le recrutement d'agents ou prochainement la mise en place d'une brigade de soirée.

La Ville développe également des partenariats institutionnels à l'image du Contrat de Sécurité Intégrée signé avec l'État le 22 juillet 2021 pour protéger davantage les biens et les personnes sur le territoire.

Afin d'amplifier son action dans les transports publics, une convention de partenariat d'une durée de 3 ans est signée ce jour entre Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, Blandine Galliot, présidente de T2C et Richard Peyrin, directeur général de T2C.

Si la coopération entre les transporteurs publics et la police municipale est déjà une réalité, cette convention permettra d'améliorer la coordination des équipes, de développer le partage d'informations, d'échanger sur les bonnes pratiques et de renforcer la participation des policiers municipaux aux opérations de prévention et de sécurisation en appui de la T2C. Notamment, des patrouilles pourront ainsi être déployées à l'intérieur des véhicules et dans les stations ou participer à des opérations de contrôle.

Objectifs de ce partenariat renforcé : sécuriser les passagers, mais également lutter contre les incivilités et la fraude, l'alcoolisation excessive, les problématiques de circulation, d'encombrement ou de stationnement sur les voies du tram ou des bus.

Cette convention complète celle signée le 25 novembre 2021 entre la Préfecture, la Justice, le STMC et T2C, qui fixe les modalités de coordination entre la Police Nationale, la Gendarmerie et le Procureur de la République.

Contacts presse Ville :

Emmanuel Théron : [etherond@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:etherond@ville-clermont-ferrand.fr) / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51

Amélie Rolland : [arolland@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:arolland@ville-clermont-ferrand.fr) / 07 70 18 35 33 – 04 73 42 61 84

Eric Gauthey : [eric.gauthey@t2c.fr](mailto:eric.gauthey@t2c.fr) / 04 73 44 48 15 – 06 80 72 99 09